

possibles, venient à même de juger des besoins de chaque société d'agriculture en particulier. — L'action des Sociétés d'agriculture devrait au faire qu'une avec le journalisme agricole; ces sociétés ne correspondent pas assez souvent avec une presse qui ne demande pas mieux que de faire connaître à la masse des cultivateurs les résultats des différents travaux opérés en agriculture, par chaque Société. — Les sociétés d'agriculture ne doivent pas travailler isolément; elles doivent faire servir le fruit de leurs recherches et de leurs expériences à l'avantage de la masse des cultivateurs. Nous comprenons que c'est là le but que désire obtenir notre législature, et c'est pour cela qu'elle accorde à ces sociétés un retout assez considérable. — Que la discussion se fasse sur tous les objets ayant trait à l'agriculture, par les différentes sociétés d'agriculture, et les cultivateurs n'auront qu'à y gagner.

### De l'indigestion chez les animaux

L'indigestion est de toutes les maladies du bétail la plus commune. Quelquefois passagère et plus grave, elle peut cependant offrir certain danger. C'est à cause de cette gravité possible, et notamment à cause de la marche rapide du mal, que nous nous sommes cru obligé de parler un peu amplement de l'indigestion.

Chez les animaux herbivores, particulièrement chez le cheval et le bœuf, l'indigestion est constamment plus sérieuse et plus difficile à guérir. Il n'est pas possible, en effet, de les faire vomir, et les médicaments purgatifs n'agissent pas assez promptement pour les débarrasser des aliments qui les incommode.

Les animaux goulus, affamés, grands mangeurs; ceux qui ont vieilli ou qui sont des dents, sont au si exposés à l'indigestion. Il est donc prudent de prendre à leur égard quelques précautions, de leur donner, par exemple, peu de nourriture à la fois, et surtout de la mélanger à de la paille. La nourriture pour les vieux chevaux sera de facile digestion, et on y ajoutera le pain et les boissons farineuses.

En général, l'indigestion se produit par la consommation d'une trop grande quantité de nourriture, et cependant il existe des exceptions. Ainsi, souvent il arrive qu'un dérangement particulier de l'estomac peut la produire, sans que l'animal ait trop mangé.

Les aliments pris abondamment, ceux de mauvaise qualité, tels que les fourrages humides, moisissus ou n'ayant pas fait rejeter, le brun que passage de la nourriture sèche à la nourriture verte donnée à discrétion, sont les occasions les plus fréquentes de l'indigestion, c'est la fatale habitude de soumettre les animaux au travail immédiatement après le repas.

Nous avons remarqué que la consommation des balles et ramassis de paille, déchets de battage, comme celle du son donné en grande quantité, rendent l'indigestion extrêmement dangereuse. Il en est de même des herbotages gras et plumeux qu'on a l'habitude de donner aux chevaux dans l'intention de les rafraîchir promptement. Nous avons notamment vu écrire, chez deux vétérinaires, quatre chevaux sur six pour avoir consommé de ces pâtes indigestes.

L'eau terreuse ou chargée de chaux, particulièrement l'eau crue et glaciale des puits, donné trop souvent à discrétion, peut occasionner l'indigestion. On doit en dire autant de l'eau de ces abreuvoirs transformés en mares puantes et boueuses, que l'on désigne dans le pays sous le nom de *flots*. Le liquide corrompu que le bétail va y boire peut fort bien ne pas produire aussitôt ses effets insalubres, mais on ne doit pas douter qu'une pareille boisson ne soit pernicieuse. Nous sommes intimement convaincu que le nombre de maladies graves, dont on ignore les causes, sont amenées pour beaucoup par l'usage de ces mares comme abreuvoirs. Aussi serait-il à désirer que l'eau destinée au bétail dans les campagnes se trouât dans les barires approvisionnées dans les tonneaux et même à quelque peu de farine et de sel.

Le cheval atteint d'une indigestion grave et inquiet, refuse brusquement la nourriture, recule de la mangeoire, s'appuie d'une jambe sur l'autre, baille, frappe le sol du pied de devant, porte la tête basse, cherche à l'appuyer çà et là; il la porte ensuite vers les côtes ou flancs, surtout vers la gauche, qui est parfois ballonné; il gémit, s'agite plus ou moins, sans tout-fois se rouler par terre comme dans les coliques avec lesquelles l'indigestion est facilement confondue; enfin, si le cheval se couche

c'est pour peu de temps.

Les excréments rendus sont dans ou liquides; dans ce dernier cas, ils paent et on y remarque souvent l'avoine tout entière ou le fourrage mal digérés. Le plus souvent le ventre gronde et l'animal lâche des vents.

L'indigestion chez le cheval peut atteindre un degré de gravité plus élevé encore; alors la vue de l'animal s'affaiblit, sa marche est chancelante, il pousse la tête contre les murailles, il devient méchant comme dans le vertigo, et se débat avec violence; enfin il meurt dans les convulsions.

Le traitement de l'indigestion doit varier selon les circonstances; ainsi lorsqu'on a l'assurance que l'indigestion est récente, qu'elle arrive peu de temps après le repas de l'animal, on administret à celui-ci quelques légers excitants tels qu'un flacon d'eau dans laquelle on a fait dissoudre deux ou trois onces de sel de cuisine, ou bien une chopine de goudron sur la même quantité d'eau, afin d'aider l'estomac ou le foie à se débarrasser des aliments superflus. L'eau de mélassé, l'infusion de camomille, de sauge, etc., qui se trouvent presque partout à la campagne, atteindront le même but.

Si la gêne de l'animal allait jusqu'à la douleur, il serait préférable de lui donner deux cuillerées de laudanum. Le fermier prévoyant doit toujours être pourvu de ces précieux médicaments; il pourra de cette façon éviter les dangers à courir, dans certains cas, par la perte de temps employé à la recherche de ces médicaments.

Les lavements savonneux, les frictions, les fumigations, les couvertures, la promenade au pas, sont autant de moyens nécessaires qu'il ne faudra jamais oublier.

Si le mal ne se faisait pas remarquer après ces premiers soins ou que l'indigestion durât depuis plusieurs heures comme celles qui s'irradient la nuit et sont seulement constatées le matin, on se bornerait à donner, alternativement et d'heure en heure, un demi-flacon d'eau légèrement salée et un demi-flacon d'eau de graines de lin ou de mauve. Les autres moyens secondaires seraient également employés. Toutefois, après quelque temps de l'emploi de ces remèdes très-simples, si on ne remarque pas une amélioration considérable, nous conseillons d'avoir recours au vétérinaire.

La saignée si généralement et si indifféremment pratiquée dans nos campagnes, peut devenir mortelle dans le cas d'indigestion grave et nouvelle. Nous croyons devoir la déconseiller très-expressément ici, et d'autant plus que les maréchaux et les vétérinaires en font un abus déplorable. Combien de chevaux morts, en effet, pour avoir été saignés dans l'indigestion? La saignée n'est profitable et ne peut être permise que lorsque le mal date déjà de quelque temps (6 à 8 heures), ou lorsque le cheval présente des signes de colique violente ou de vertigo. Au surplus, nous croyons qu'on peut en ce cas se fier bien de rechercher l'avis du vétérinaire. — A. PETY.

### Prix offerts par la Société d'agriculture de Grenoble

Outre les prix offerts par cette société d'agriculture au bon fermier à l'instruction agricole dans les écoles primaires, pour la comptabilité agricole, il y a des prix pour les serviteurs agricoles. A la dernière exposition agricole de cette Société, six serviteurs et six servantes ont reçu des primes pour leurs bons services.

Rendre justice au mérite modeste, mais si utile, des serviteurs et des servantes attachés avec persévérance pendant un certain nombre d'années aux mêmes maîtres, n'est pas toujours été, en France, l'une des préoccupations les plus constantes de toutes les sociétés d'agriculture, et celle de Grenoble en particulier n'y a jamais manqué.

A cette époque d'engorgement général pour la vie des villes, engorgement qui a été la cause de quelques années d'une insuffisance de bras toujours progressive dans nos campagnes, on ne saurait trop encourager ceux et celles dont l'ambition se borne à servir fidèlement et longtemps de suite une même maison, et nos sociétés d'agriculture ne pourraient faire mieux que consacrer des primes pour les meilleurs serviteurs d'une ferme.

### Avoine importée de Belgique

M. Jules Bélanger, avocat, de Québec, a fait l'essai, sur sa